Cinquantième année. - N ° 109 A 9 juin 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1014

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Ventes et cessions

414 433 128 RCS Laval.
"H.T.M TEXTECH".
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 382500 EUR.
Adresse : Zone Artisanale de la Madeleine, 53410 Port-Brillet.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Liste des sociétés participants à l'opération HTM TEXTECH SAS au capital de 382 500 euros Siège social : Zone Artisanale de la Madeleine - Rue des Tricoteurs - 53410 PORT BRILLET 414 433 128 RCS LAVAL société absorbée MAILL'TUB SA au capital de 93 000 euros Siège social : Zone Artisanale de la Madeleine - 53410 PORT BRILLET 333 429 967 RCS LAVAL société absorbante AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE " HTM TEXTECH " PAR LA SOCIETE " MAILL'TUB " 1 - Fusion par voie d'absorption, par la société " MAILL'TUB " de la société "HTM TEXTECH". 2 - Évaluation de l'actif et du passif de la société "HTM TEXTECH ", dont la transmission à la société " MAILL'TUB " est prévue : " actif : 1 327 415 euros " passif : 45 202 euros 3 - Rapport d'échange : Il sera attribué à la société unique de la société HTM TEXTECH 6 250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,50 euros chacune de la société " MAILL'TUB ", société absorbante, pour 25 000 actions d'une valeur nominale de 15,30 euros chacune de la société " HTM TEXTECH ". 4 - Augmentation du capital de la société " MAILL'TUB " au titre de l'absorption de la société " HTM TEXTECH " de 96 875 euros pour le porter à 189 875 euros. 5 - Montant prévu de la prime de fusion : 1 185 337 euros. 6 - Réduction de capital de la société " MAILL'TUB " non motivée par les pertes du fait de l'auto-détention de ses actions de 92 752 euros avec annulation de 5 984 actions de 15,50 euros chacune pour le réduire à 97 123 euros, ainsi réparti en 6 266 actions de 15,50 euros de valeur nominale. 7 - Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 28 avril 2017 a été déposé : " au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL, le 2 juin 2017, au nom de la société " MAILL'TUB ", société absorbante, " au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL, le 2 juin 2017, au nom de la société " HTM TEXTECH ", société absorbée..